

Surveillants pénitentiaires

221^e promotion

Observatoire de la formation



MAI 2025

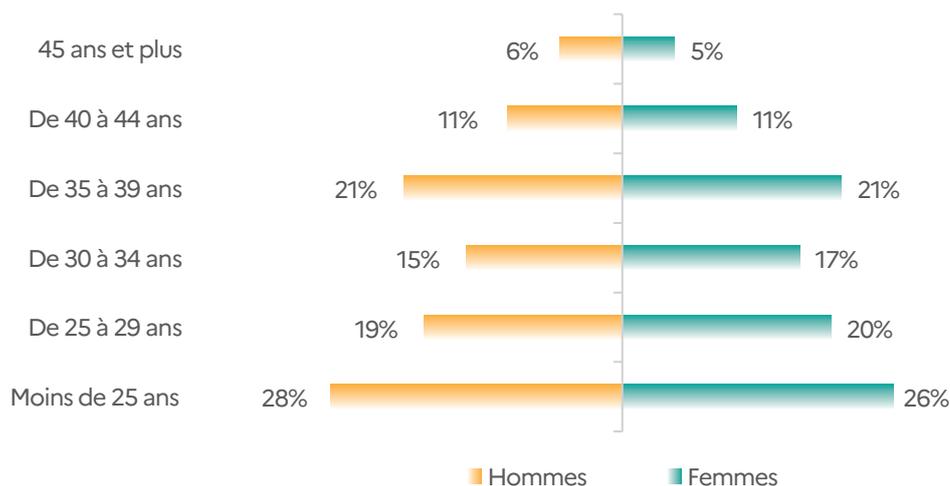
À RETENIR

- > 813 élèves entrés en formation le 31 mars 2025 pour une durée de 6 mois
- > 798 répondants, soit un taux de retour de 98%
- > 52% d'hommes et 48% de femmes
- > Âge moyen : 31,1 ans
- > 66% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale région d'origine : 55% des élèves proviennent d'Outre-mer, soit une représentativité très élevée, jamais atteinte auparavant.
- > 31% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : rejoindre un PREJ ou se spécialiser dans les ÉRIS.

Le profil sociodémographique

La 221^e promotion de surveillants pénitentiaires regroupe un effectif d'élèves très important, avec 813 personnes entrées en formation. Les caractéristiques de cette promotion diffèrent quelques peu de leurs collègues précédents, notamment au regard du nombre élevé d'agents provenant d'Outre-mer.

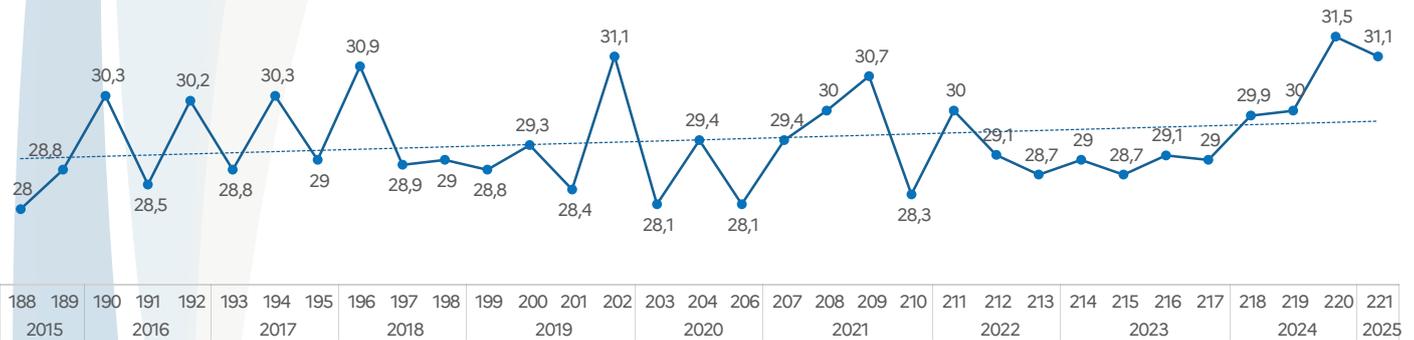
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âges – Proportions



La 221^e promotion de surveillants compte pratiquement autant d'hommes (52%) que de femmes (48%). Les agents sont âgés de 31,1 ans en moyenne, sans différence notable entre les hommes et les

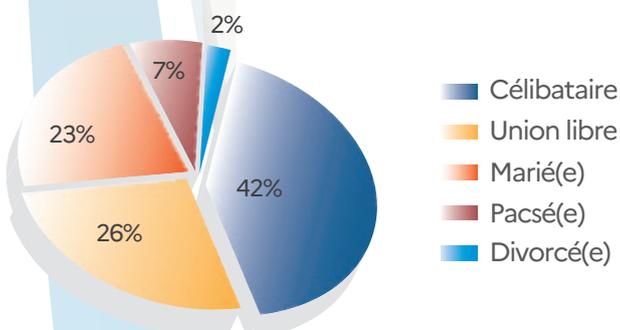
femmes. Sans distinction de genre, les élèves se répartissent principalement dans les tranches d'âges des moins de 25 ans et des 35-39 ans.

Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2015 à 2025



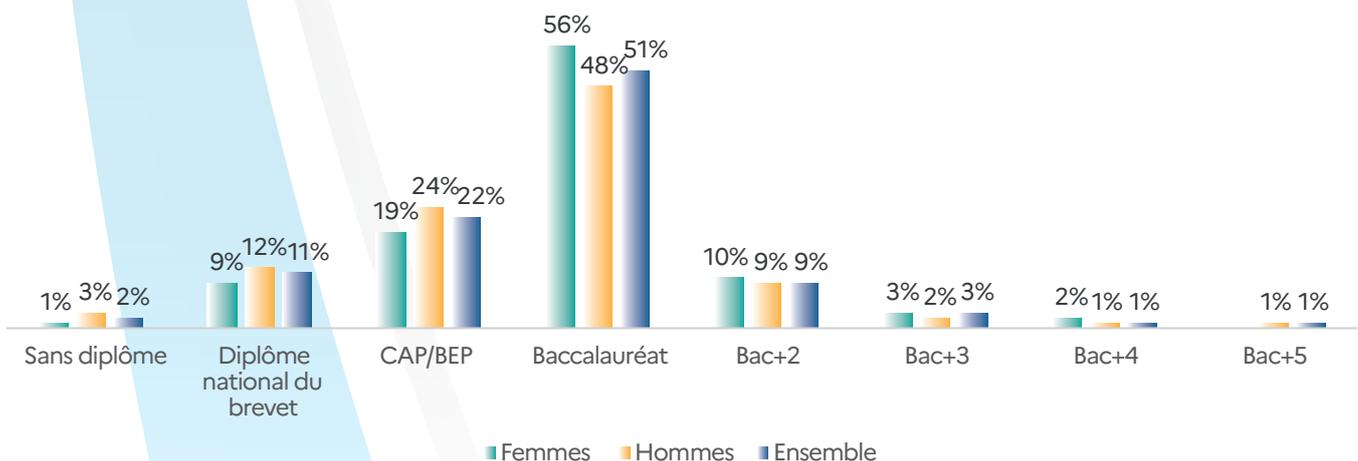
Comme en témoigne la courbe de tendance, l'âge moyen des élèves tend vers la hausse depuis 2015, passant de 28 ans à 31,1 ans en 2025.

Graphique 3 : Situation matrimoniale – Proportions



Les élèves en couple sont majoritaires dans la promotion (56%). Parmi eux 26%, sont en union libre, 23% mariés et 7% pacsés. Par ailleurs, 56% des élèves sont parents, de 1,2 enfants en moyenne. Ils sont 74% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Les élèves de la 221^e promotion sont 65% à être titulaires du baccalauréat : 51% possèdent uniquement ce diplôme et 14% sont diplômés du supérieur. À l'instar des précédentes promotions, 35% des élèves ne sont pas détenteurs du baccalauréat. Au sein des bacheliers, le bac professionnel est, comme habituellement, le plus mentionné (26%). Le baccalauréat technologique est cité par 14% et le général par 11%.

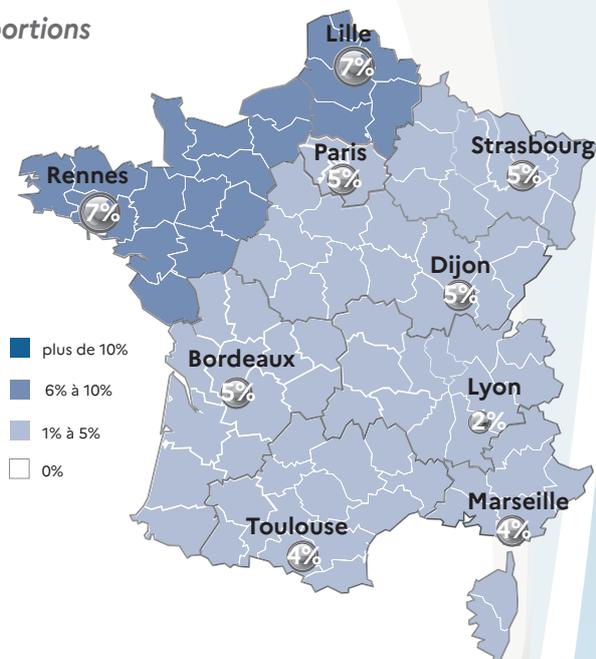
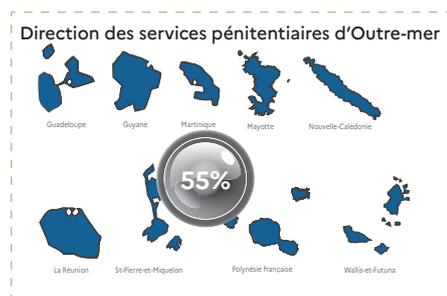
Les femmes sont légèrement plus diplômées que leurs collègues masculins : 56% possèdent pour diplôme le plus élevé le baccalauréat, contre 48% des hommes. Ces derniers sont plus nombreux à posséder un diplôme inférieur au baccalauréat (39% contre 29% des femmes).

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

De manière inédite, alors que les élèves issus de la Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer (DSPOM) représentent en moyenne 38% des promotions de surveillants, la 221^e promotion se compose de 55% d'élèves domiens, soit plus de la moitié des effectifs.

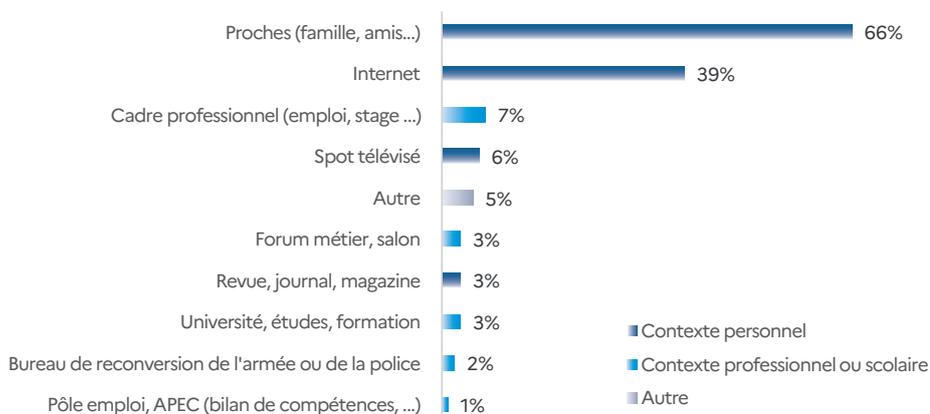
Les autres DISP sont représentées à hauteur de 2% (Lyon) à 7% (Lille et Rennes).

Au sein de la DSPOM, les élèves sont principalement originaires de la Polynésie Française (47%) et de la Nouvelle Calédonie (31%).



Motivations & perspectives professionnelles

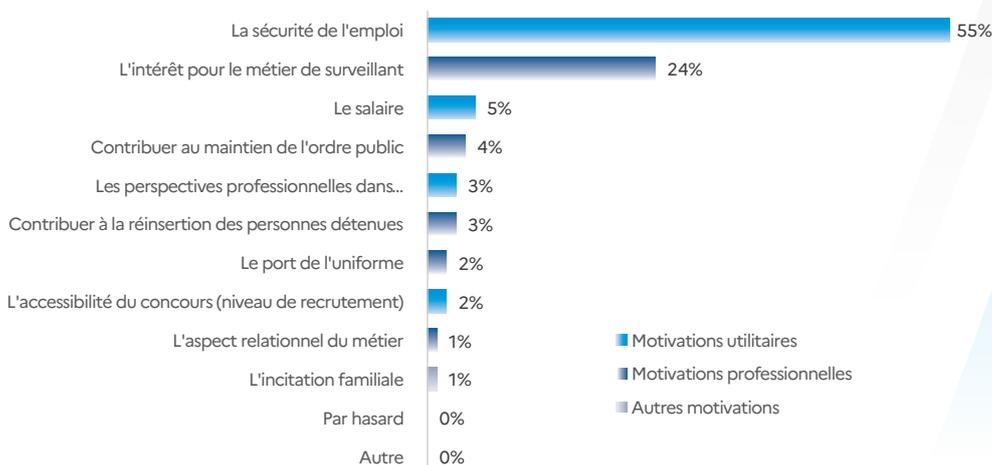
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les premières sources de connaissance du concours de surveillant sont les proches (66%) et internet (39%). Concernant internet, les élèves citent principalement les sites officiels (ÉNAP, ministère de la Justice) et les publicités sur les réseaux sociaux.

Dans une moindre mesure, 15% des élèves ont connu le concours de surveillant dans le cadre professionnel ou scolaire.

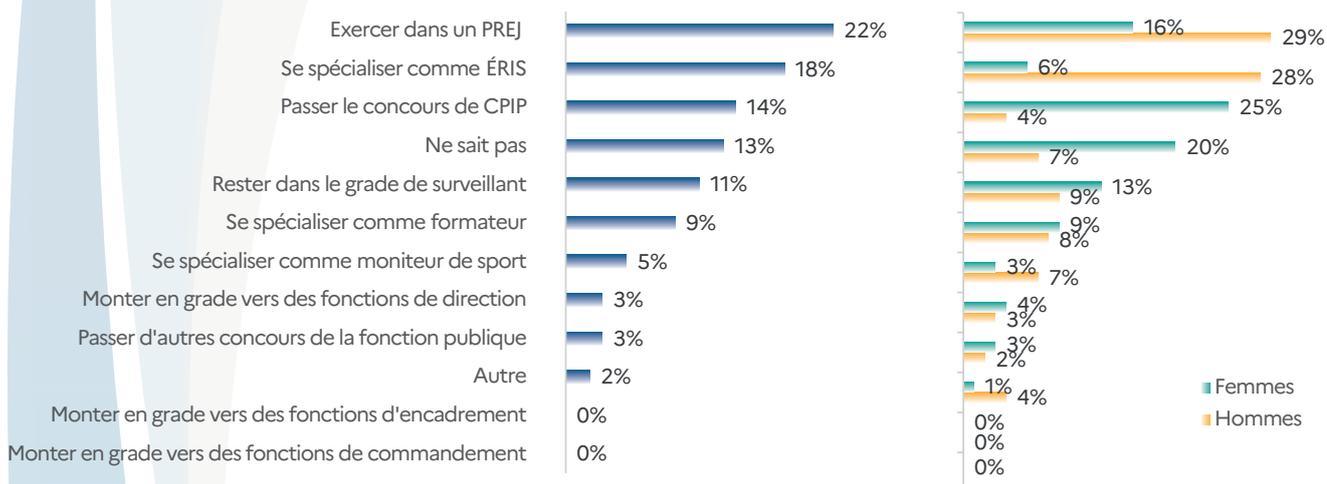
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme pour les précédentes promotions, les élèves surveillants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (55%) et, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (24%).

Les motivations d'ordre utilitaire sont ainsi largement représentées : 65% contre 34% pour les motivations professionnelles.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

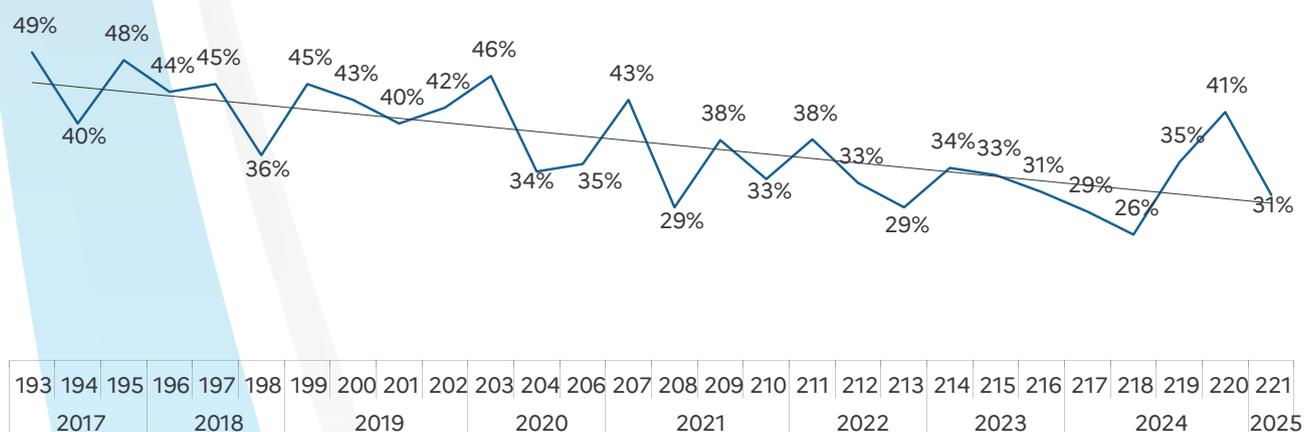


Contrairement aux précédentes promotions qui envisageaient principalement de monter en grade vers des fonctions d'encadrement, les élèves de la 221^e promotion souhaitent en premier lieu travailler dans un PREJ (22%) ou se spécialiser dans les ÉRIS (18%).

Par ailleurs, 14% des répondants projettent de passer le concours de CPIP et 13% ne savent pas encore ce qu'ils envisagent pour leur carrière. Rester dans le grade de surveillant constitue la première perspective professionnelle de 11% des élèves.

L'analyse montre que les perspectives professionnelles des élèves diffèrent fortement selon le genre. Les femmes sont principalement attirées par le concours de CPIP (25% contre seulement 4% des hommes) et sont également beaucoup plus indécises quant à leur avenir professionnel que leurs collègues masculins (20% contre 7%). De leur côté, les hommes envisagent majoritairement de rejoindre un PREJ (29%, soit presque deux fois plus que les femmes) ou de se spécialiser dans les ÉRIS (28% contre seulement 6% de leurs collègues féminines).

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2017 et 2025 – Proportions



Comme en témoigne le graphique, les élèves déclarant une expérience dans une force de sécurité sont de moins en moins nombreux. En effet, alors qu'ils étaient 49% en 2017, ils ne sont plus que 31% en 2025 à mentionner avoir déjà travaillé dans ce domaine professionnel. Au sein de la 221^e promotion de surveillants, les princi-

pales expériences citées concernent la prévention et la sécurité (42%), la sécurité incendie (18%) et l'armée (13%). Les métiers de policier municipal, gardien de la paix, sapeur-pompier et policier national sont mentionnés par 4% à 10% des répondants.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MAI 2025

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sophie BONDIL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Lucie DUBOUILH

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)